Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_22-DE

VILLE DE
Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 décembre 2025 à 18 h 00

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 29

Ayant donné procuration : 4

Absents : 10

Votants : 33

Date de convocation :
9 décembre 2025

Le 15 décembre 2025 à 18 h 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Hervé GUIHARD, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents :
Hervé GUIHARD, Blandine CLAESSENS, Aline LE BOEDEC, Cigdem AKTAS, Romain ROLLANT, Martine HUBERT, Stéphane FAVRAIS, Monique LUCAS, Thierry STIEFVATER, Nadia DRUILLENNEC, Renée MAZÉO, Christophe SOREAU, Marie-Jo BROLLY, Vincent URIEN, François PORTZER, Nadia LAPORTE, Maryline PRÉVOST, Benoît MONTAGNÉ, Stéphane L'HER, Rachid DYDA, Morgane CREISMÉAS, Émilie TEFFO, Ludovic LE MOIGNIC, Yildiz ASLAN, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Bernard CROGUENNEC, Marina ANDRÉ, Jean-Christophe LE GOT, Boris GUILLOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Gaëlle NIQUE pouvoir à Renée MAZÉO
Valérie ROOS pouvoir à Marina ANDRÉ
Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL pouvoir à Jean-Christophe LE GOT
Corentin POILBOUT pouvoir à Boris GUILLOU

Absents excusés n'ayant pas donné pouvoir :
Thibaut LE HINGRAT, Didier LE BUHAN, Nicolas NGUYEN, Nicole CHAMBON, Yannick LE CAM, Juliana SAN GÉROTÉO, Alexis BRULIN, Ludovic GOUYETTE, Damien GASPAILLARD, Alban ROBINE

Secrétaire de séance :
Cigdem AKTAS

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_22-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

République Française

Séance du 15 décembre 2025
Rapporteur : Mme LE BOEDEC

Conseil municipal

Délibération

22 - Syndicat Grand Mazier - Actualisation du schéma directeur - Accompagnement financier de la Ville

Exposé des motifs

Dans un contexte de fort développement, le Campus Mazier, créé en 1985, a connu ces dernières années une dynamique de transformation significative. Plusieurs opérations ont contribué à cette évolution : création de l'Institut de formation en soins paramédicaux (IFPS), construction d'un nouveau restaurant universitaire, réhabilitation de l'ancien collège Beaufeuillage… Ces mutations ont progressivement élargi le périmètre d'intervention initial, jusqu'à faire émerger la notion de « Grand Mazier », telle que formulée dans le précédent schéma directeur.

Face à cette montée en puissance, il devient aujourd'hui nécessaire de renouveler la vision d'ensemble du site pour affirmer la place stratégique du campus dans son environnement élargi, tant à l'échelle du quartier, de la Ville que de l'agglomération. À ce titre, le syndicat souhaite réaliser un nouveau schéma directeur qui aura pour ambition de :

- définir une vision d'ensemble à long terme, porteuse de sens, lisible et fédératrice ;
- planifier les évolutions spatiales, fonctionnelles et paysagères dans une logique de cohérence, de sobriété et de qualité d'usage ;
- favoriser les synergies entre les différents acteurs présents sur le site (Université, IFPS, IUT, lycées, établissements partenaires, collectivités, etc.) ;
- intégrer pleinement les enjeux contemporains : transition écologique, mobilités durables, accessibilité universelle, qualité de vie étudiante, attractivité territoriale, innovation.

Ce nouveau cadre stratégique permettra d'accompagner la transformation du Grand Mazier dans la durée, en s'appuyant sur une méthode rigoureuse, partagée et opérationnelle. Il servira de support dans le cadre des négociations des prochaines programmations Contrat de plan État-Région (CPER) et Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le plan de financement prévisionnel présenté par le Syndicat du Grand Mazier pour la réalisation d'un schéma directeur indique un montant de dépenses global de 38 400 € TTC.

Consciente de l'importance pour le Campus Mazier de disposer d'un schéma directeur permettant d'anticiper et d'accompagner son développement, la Ville souhaite accompagner le Syndicat dans cette dynamique par une aide financière de 1 000 €, soit 3 % du montant total des dépenses.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_22-DE

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande d'accompagnement financier de la Ville par Sygma+, Syndicat du Grand Mazier, par courrier du 13 juin 2025 ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE l'attribution de 1 000 € au Syndicat du Grand Mazier pour l'accompagnement de l'étude d'actualisation du schéma directeur du Campus Mazier.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Ville.

Présents : 29	Pouvoirs : 4	Total : 33	Exprimés : 33
Voix Pour : 33	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Hervé GUIHARD	Mme Cigdem AKTAS

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)